



examen de la politique d'investissement



**RÉPUBLIQUE
DU CONGO** 





examen de la politique d'investissement



**RÉPUBLIQUE
DU CONGO**



Notes explicatives

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sert de point de convergence au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, dans le cadre de son mandat sur le commerce et le développement, ce qui concerne toutes les questions relatives à l'investissement étranger direct. Auparavant, le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales (1975-1992) s'acquittait de cette fonction. La CNUCED mène ses travaux dans le cadre de délibérations intergouvernementales, d'analyses et de recherches sur les politiques, d'activités d'assistance technique, de séminaires, d'ateliers et de conférences.

Les appellations employées dans la présente étude et les données qui y sont exposées n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. En outre, les appellations des groupes de pays n'ont été utilisées qu'aux fins de présentation des statistiques ou pour faciliter l'analyse, et ne reflètent pas nécessairement un quelconque point de vue concernant le niveau de développement de tel ou tel pays ou de telle ou telle région.

Les informations figurant dans la présente étude peuvent être citées librement, sous réserve que leur source soit dûment mentionnée.

La présente publication n'a pas fait officiellement l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

Les signes typographiques ci-après ont été utilisés dans les tableaux:

- Deux points (..) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas fournies séparément. Dans les cas où aucune donnée n'était disponible pour l'un des éléments composant une ligne de tableau, celle-ci a été omise;
- Le tiret (–) signifie que l'élément en cause est égal à zéro ou que sa valeur est négligeable;
- Tout blanc laissé dans un tableau indique que l'élément en cause n'est pas applicable;
- La barre oblique (/) entre deux années, par exemple 2004/05, indique qu'il s'agit d'un exercice financier;
- Le trait d'union (-) entre deux années, par exemple 2004-2005, indique qu'il s'agit de la période tout entière (y compris la première et la dernière année);
- Sauf indication contraire, le terme «dollar» (\$) correspond au dollar des États-Unis d'Amérique;
- Sauf indication contraire, les taux annuels de croissance ou de variation sont des taux annuels composés;
- Les chiffres ayant été arrondis, leur somme et celle des pourcentages figurant dans les tableaux ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

UNCTAD/DIAE/PCB/2014/4

Copyright © Nations Unies,

Tous droits réservés

Préface

Les examens de la politique d'investissement (EPI) qu'effectue la CNUCED ont pour objectif d'aider les pays à améliorer leur politique d'investissement et de familiariser les gouvernements et le secteur privé international avec le climat de l'investissement de ces pays. Les rapports sont présentés à la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement de la CNUCED. Les recommandations formulées dans les EPI peuvent être mises en œuvre sur plusieurs années avec l'assistance technique de la CNUCED. L'annexe 1 résume le processus.

L'examen de la politique d'investissement de la République du Congo, réalisé à la demande du Gouvernement, se fonde sur des informations collectées au cours de deux missions exploratoires effectuées en septembre-octobre 2013 et janvier 2014 par une équipe de la CNUCED ainsi que des données disponibles au 30 novembre 2014. Les missions ont bénéficié de l'entière coopération des ministères et organismes compétents et, en particulier, de la Direction générale du Plan au Ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, le point focal désigné par le Gouvernement pour cet EPI. Les missions ont également bénéficié des points de vue du secteur privé, de la société civile et de la communauté internationale résidente, en particulier le bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Une version préliminaire de cet examen a été validée par les parties prenantes lors d'un atelier de travail organisé le 20 novembre 2014 à Brazzaville.

Ce rapport a été élaboré par la Section des examens de politique d'investissement sous la direction de Chantal Dupasquier. Joerg Weber, Chef de la Branche des politiques d'investissement, et James Zhan, Directeur de la Division de l'investissement et des entreprises, ont supervisé les travaux. Le rapport a été rédigé par Milasoa Chérel-Robson, Maha El Masri et Massimo Meloni, avec des contributions de Gaudens Bruno Dagnon et Jean-Philippe Payet. Hamed El Kady et Alexandre Genest, membres de l'équipe des accords internationaux d'investissement de la CNUCED, ont aussi apporté des contributions écrites. Le rapport a bénéficié des observations et suggestions de collègues de la CNUCED, incluant Richard Bolwijn, Axèle Giroud, Ariel Ivanier, Kalman Kalotay, Joachim Karl, Nathalie Malanda, Hafiz Mirza, Bitá Mortazavi, William Speller et Elisabeth Tuerk. Un consultant national, Symphorien Gaspard Mbou Likibi, a fourni un travail de support, et Inès Féviliy, directrice de la Revue congolaise de droit et des affaires, a révisé le contenu juridique. Juan Carlos Arguedas et Irina Stanyukova ont prêté assistance pour la recherche et les statistiques. Le rapport a été financé par un fonds multi-donateurs, auquel contribuent la France, l'Irlande, la Norvège, la Suède et la Suisse, par le bureau du PNUD à Brazzaville et par le Gouvernement congolais.

Genève, décembre 2014

Table des matières

NOTES EXPLICATIVES.....	ii
PRÉFACE	iii
ABRÉVIATIONS.....	vii
MESSAGES CLÉS.....	ix
CONTEXTE	1
I. Cadre légal, réglementaire et institutionnel de l'investissement	7
1. <i>Entrée, établissement, traitement et protection des IED</i>	8
a. Une ouverture aux IED assortie de quelques restrictions	8
b. Un traitement non-discriminatoire et une protection des IED garantie malgré des limites	9
c. Évaluation: un besoin de clarté, d'efficacité et de modernisation	11
2. <i>Cadre réglementaire des investissements</i>	12
a. Créer une entreprise: la durée du parcours demeure aléatoire	12
b. La fiscalité: des progrès et des incertitudes	14
c. Législation du travail: entre sécurité et rigidité	17
d. Le foncier: un régime complexe mais ouvert en principe à l'investissement étranger	19
e. Un bilan mitigé dans la protection de l'environnement	20
f. Un régime de la concurrence en évolution mais encore insuffisant	20
g. Évaluation: une nécessité de modernisation et simplification	21
3. <i>Institutions relatives aux investissements</i>	23
a. Le Haut conseil au dialogue public-privé	23
b. La Commission nationale des investissements	24
c. L'Agence de promotion de l'investissement	24
d. D'autres institutions en voie de création	25
e. Évaluation: des institutions dont le rôle peut être optimisé	25

II.	Une approche dynamique pour attirer et bénéficier des IED en agriculture	27
1.	État du secteur agricole en République du Congo	28
a.	Constat: l'état actuel de l'agriculture congolaise	28
b.	La stratégie du Gouvernement congolais pour le développement du secteur agricole	30
c.	Opportunités et risques des IED dans le secteur agricole	32
2.	Politiques d'attraction des IED et stratégies de développement du secteur agricole	32
a.	Procéder avec prudence dans l'allocation des terres agricoles	34
b.	Développer le capital humain: entre protection et formation	36
c.	Mettre en place les infrastructures essentielles	40
d.	Protéger l'environnement et l'accès aux ressources naturelles	42
e.	Garantir la bonne gouvernance et la transparence	42
3.	Cibler les investisseurs et les investissements désirés	43
4.	Suivre et évaluer les projets pour en mesurer l'impact	46
5.	Evaluation des politiques	48
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	53
Annexe 1.	Déroulement d'un examen de la politique d'investissement	56
Annexe 2.	Principes fondamentaux de l'élaboration des politiques d'investissement pour un développement durable	57
Annexe 3.	Méthodologie de comparaison fiscale internationale	58

Encadrés

Encadré 2.1: Les actions du Gouvernement en faveur du développement de l'agriculture	31
Encadré 2.2: Principes pour l'investissement international responsable dans l'agriculture	33
Encadré 2.3: Approches à la réinstallation — le cas du Mozambique	36
Encadré 2.4: L'inégalité des sexes dans le secteur agricole des pays en développement.....	38
Encadré 2.5: Un système pour améliorer la production du riz	38
Encadré 2.6: Bonnes pratiques dans la promotion des liens interentreprises	39
Encadré 2.7: Cibles potentielles pour les activités de démarchage	45

Figure

Figure 1: Des IED par habitant et des stocks élevés, 2012.....	1
Figure 2: Les flux d'IED s'envolent (millions de dollars, 2003-2013)	2
Figure 1.1: Secteur de la production agricole, régimes de base et incitations (valeur actualisée en %)	15
Figure 1.2: Agro-industrie, régimes de base et incitations (valeur actualisée en %)	16
Figure 2.1: Les étapes du ciblage des investisseurs	44
Figure 2.2: La politique d'investissement en agriculture — un processus dynamique	48

Tableaux

Tableau 1.1: Créer une entreprise en République Congo demeure un défi.....	13
Tableau 1.2: Étapes pour la création d'une entreprise en République du Congo et au Rwanda	14
Tableau 1.3: Synthèse de la fiscalité des entreprises en République du Congo	16
Tableau 2.1: Accords de partenariat en agriculture agréés par la République du Congo	30
Tableau 2.2: Attraction des IED dans les infrastructures — meilleures pratiques	41
Tableau 2.3: Indicateurs pour le suivi et l'évaluation des stratégies d'attraction des IED	47
Tableau 2.4: Résumé des principales recommandations de l'EPI	50

Abréviations

ANADER	Agence nationale d'appui au développement rural	CNI	Commission nationale des investissements
API	agence de promotion des investissements	COMESA	Marché commun pour l'Afrique orientale et australe
APNI	Association Pointe-Noire industrielle	CPIDD	Cadre de politique d'investissement pour un développement durable
ARMP	Autorité de régulation des marchés publics	DGCI	Direction générale du commerce intérieur
ATE	autorisation temporaire d'exercice	DGID	Direction générale des impôts et des domaines
BAD	Banque africaine de développement	DGT	Direction générale du travail
BEAC	Banque centrale des États de l'Afrique centrale	EIE	études d'impact environnemental
BSTP	Bourse de sous-traitance et de partenariat	EPI	examen de la politique d'investissement
CCJA	Cour commune de justice et d'arbitrage	FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale	FIDA	Fonds international de développement agricole
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	FMI	Fonds monétaire international
CEMACO	Centre de médiation et d'arbitrage du Congo	FSA	Fonds de soutien à l'agriculture
CDD	contrat à durée déterminée	HCDPP	Haut conseil au dialogue public-privé
CDI	contrat à durée indéterminée	IED	investissement étranger direct
CFE	Centre des formalités administratives des entreprises	IRVM	impôt sur le revenu des valeurs mobilières
CGI	Code général des impôts	IS	impôts sur les sociétés

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_9572

